

La croissance de l'emploi demeure dynamique en Ile-de-France au premier trimestre

Au 1^{er} trimestre ⁽¹⁾, l'emploi salarié privé en Ile-de-France affiche une hausse trimestrielle de 0,5 %, grâce à tous les grands secteurs. Sur un an, la progression de l'emploi atteint 1,9 % ; elle est en grande partie à mettre au crédit de la construction, de l'informatique et des activités de conseil. Dans le même temps, la masse salariale reste dynamique.

(1) : données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents.

CHIFFRES CLÉS

+ 0,5 %

de hausse trimestrielle de l'emploi en Ile-de-France.

87 500 emplois
créés sur un an dans la région.

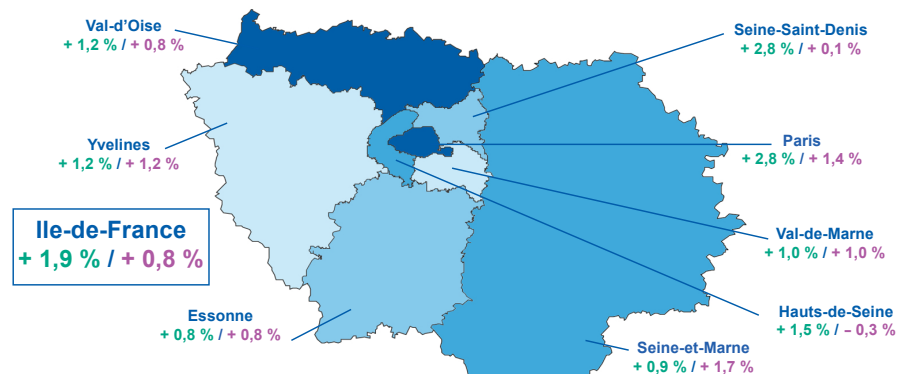
La croissance de l'emploi francilien demeure importante ce trimestre

Près de 24 300 emplois ont été créés durant ces trois mois (+ 0,5 % par rapport au trimestre précédent). Le rythme de croissance demeure à un niveau important ce trimestre (après + 0,6 % au 4^e trimestre). Le tertiaire hors intérim (+ 0,5 %), l'industrie (+ 0,2 %) et surtout la construction (+ 1,9 %) affichent des gains d'emplois alors qu'à contrario, l'intérim (- 0,7 %) semble réagir à un environnement économique moins clément en détruisant de l'emploi ce trimestre. L'emploi francilien progresse de concert avec l'emploi national au cours de ce trimestre (+ 0,5 %). Signalons que les créations d'emplois du 4^e trimestre ont été révisées à la hausse, soit + 27 300 emplois contre + 21 700 en données provisoires.

L'emploi privé en hausse significative sur un an

Le niveau d'emploi francilien affiche une croissance annuelle de 87 500 salariés (+ 1,9 % sur un an). Cette augmentation s'explique par des hausses trimestrielles de l'emploi comprises entre + 0,3 % et + 0,6 % sur les quatre derniers trimestres.

Carte : **emploi salarié et salaire moyen par tête par département en glissement annuel (GA)**



Légende : département
GA emploi / GA SMPT

Source : Urssaf - Acooss

Tableau 1 : **masse salariale et emploi salarié du secteur privé**

	En niveau 1 ^{er} T 2019	Glissement annuel				
		1 ^{er} T 2019	1 ^{er} T 2018	1 ^{er} T 2017	1 ^{er} T 2016	
Ile-de-France	Masse salariale (en millions d'euros)	48 242	+ 2,6 %	+ 3,4 %	+ 3,5 %	+ 2,8 %
	Emploi (en milliers)	4 794	+ 1,9 %	+ 1,8 %	+ 2,1 %	+ 0,9 %
	Salaire moyen par tête mensuel (en Euros)	3 360	+ 0,8 %	+ 1,5 %	+ 1,7 %	+ 1,9 %
France entière	Masse salariale (en millions d'euros)	146 783	+ 2,6 %	+ 3,5 %	+ 3,1 %	+ 2,5 %
	Emploi (en milliers)	18 619	+ 1,3 %	+ 1,8 %	+ 1,6 %	+ 0,9 %
	Salaire moyen par tête mensuel (en Euros)	2 633	+ 1,4 %	+ 1,6 %	+ 1,6 %	+ 1,6 %

Source : Urssaf - Acooss

AVERTISSEMENT : le champ et les sources de l'intérim (Dares) ont évolué. Plus d'informations dans l'Acooss Stats 287 disponible sur www.acooss.fr. De plus, la mise en oeuvre de la déclaration sociale nominative (DSN) progressive, ainsi que la refonte de la chaîne de traitement statistique des effectifs salariés associée, pourraient conduire à des révisions plus importantes durant la phase de montée en charge.

Tableau 2 : évolution de l'emploi salarié par secteur détaillé d'activité

Nace 38	Secteurs	Niveau trimestriel (en milliers)	Glissement annuel			
		1 ^{er} T 2019	1 ^{er} T 2019	1 ^{er} T 2018	1 ^{er} T 2017	1 ^{er} T 2016
BZ	Industries extractives	2,4	+ 3,8 %	+ 1,8 %	- 1,9 %	- 3,6 %
CA	Industries agro-alimentaires	50,8	+ 3,2 %	+ 0,2 %	+ 1,6 %	+ 2,8 %
CB	Habillement, textile et cuir	17,3	+ 0,0 %	+ 1,0 %	+ 1,0 %	- 1,9 %
CC	Bois et papier	13,7	- 5,9 %	- 5,4 %	- 2,9 %	- 7,7 %
CD	Cokéfaction et raffinage	1,6	- 4,8 %	- 1,9 %	- 0,8 %	- 5,8 %
CE	Industrie chimique	24,9	+ 2,4 %	- 2,2 %	- 4,5 %	+ 2,2 %
CF	Industrie pharmaceutique	15,9	- 2,7 %	- 4,5 %	+ 0,1 %	- 3,7 %
CG	Industrie des plastiques, produits non minéraux	17,7	- 0,9 %	+ 0,9 %	- 0,9 %	- 3,6 %
CH	Métallurgie et fabrication de produits métalliques	24,6	- 1,7 %	- 0,7 %	- 2,2 %	- 3,3 %
CI	Fabrication de produits informatiques, électroniques, optiques	36,4	- 0,0 %	+ 1,5 %	+ 0,9 %	- 2,8 %
CJ	Fabrication d'équipements électriques	12,1	- 2,7 %	- 0,8 %	- 1,4 %	- 2,4 %
CK	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	14,9	- 1,9 %	- 1,5 %	- 2,0 %	- 3,0 %
CL	Fabrication de matériels de transport	70,6	- 1,0 %	- 0,6 %	- 0,6 %	- 1,4 %
CM	Industrie du meuble ; réparation et installation de machines	40,8	+ 0,5 %	- 0,9 %	+ 0,0 %	- 0,8 %
DZ	Production, distribution d'électricité, de gaz	42,3	+ 0,9 %	- 2,2 %	- 3,4 %	+ 0,3 %
EZ	Production et distribution d'eau, gestion des déchets	29,8	+ 3,0 %	+ 1,3 %	- 0,8 %	+ 0,1 %
FZ	Construction	312,2	+ 4,9 %	+ 4,2 %	+ 1,5 %	- 0,2 %
GZ	Commerce ; réparation d'automobiles et de motos	712,0	+ 0,6 %	+ 0,5 %	+ 1,1 %	+ 0,3 %
HZ	Transports et entreposage	379,2	+ 1,3 %	+ 1,0 %	+ 0,8 %	+ 0,2 %
IZ	Hébergement et restauration	325,7	+ 2,7 %	+ 3,4 %	+ 3,5 %	+ 2,1 %
JA	Édition et Audiovisuel	132,3	+ 0,9 %	- 2,5 %	+ 0,9 %	- 1,2 %
JB	Télécommunications	53,7	+ 2,4 %	+ 0,1 %	+ 0,6 %	- 2,3 %
JC	Activités informatiques	228,8	+ 6,0 %	+ 6,3 %	+ 4,5 %	+ 2,5 %
KZ	Activités financières et d'assurance	314,1	+ 0,6 %	+ 0,3 %	+ 1,0 %	+ 0,3 %
LZ	Activités immobilières	78,2	+ 0,1 %	+ 0,3 %	- 1,6 %	+ 0,8 %
MA	Activités juridiques, de conseil et d'ingénierie	424,4	+ 4,1 %	+ 3,4 %	+ 2,8 %	+ 2,6 %
MB	Recherche et développement	41,4	+ 3,9 %	+ 0,3 %	+ 0,8 %	+ 1,0 %
MC	Autres activités scientifiques et techniques	92,0	+ 1,4 %	+ 0,9 %	+ 2,3 %	- 0,7 %
NZ	Activités de services administratifs et de soutien	614,4	+ 1,9 %	+ 4,2 %	+ 6,1 %	+ 2,6 %
OZ	Administration publique	43,2	- 3,1 %	- 1,6 %	- 1,6 %	- 2,9 %
PZ	Enseignement	92,9	+ 2,1 %	+ 2,8 %	+ 2,9 %	+ 1,3 %
QA	Activités pour la santé humaine	106,0	- 0,1 %	+ 1,0 %	+ 1,7 %	+ 1,5 %
QB	Action sociale et hébergement médico-social	206,0	+ 2,1 %	+ 2,5 %	+ 3,0 %	+ 2,7 %
RZ	Arts, spectacles et activités récréatives	91,4	+ 0,6 %	- 0,7 %	+ 4,0 %	+ 2,4 %
SZ	Autres activités de services	129,8	+ 0,7 %	- 0,3 %	+ 0,9 %	+ 0,1 %
	Industrie	415,9	+ 0,1 %	- 0,7 %	- 0,9 %	- 1,2 %
	Construction	312,2	+ 4,9 %	+ 4,2 %	+ 1,5 %	- 0,2 %
	Tertiaire	4 065,6	+ 1,9 %	+ 1,6 %	+ 1,9 %	+ 1,0 %
	dont Tertiaire hors intérim	3 935,8	+ 1,8 %	+ 1,9 %	+ 2,4 %	+ 1,2 %
	Intérim	129,7	+ 0,3 %	+ 10,9 %	+ 23,8 %	+ 6,3 %

Source : Urssaf - Acof

Depuis le début de l'année 2015, l'économie francilienne crée des emplois de manière significative. De fait, le nombre de salariés du secteur privé atteint un nouveau record en Ile-de-France depuis le début de la série (soit l'année 1997). Dans le même temps, l'emploi national augmente à un rythme moins soutenu (soit + 1,3 % sur un an).

Une hausse dynamique de la masse salariale sur un an

La masse salariale progresse de 3,8 % sur un an cumulé (+ 2,6 % pour le seul 1^{er} trimestre), soit une progression plus importante que celle observée au plan national (+ 3,3 %). Ce trimestre peu dynamique est la conséquence de la forte hausse observée au 4^e trimestre (+ 4,7 %). En avançant le versement de primes à fin 2018, certaines entreprises ont optimisé ainsi la fiscalité de certains salariés. Ce décalage de paiement fait donc diminuer la masse salariale ce trimestre. Il faut également noter que la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat (exonérée de toutes cotisations et contributions sociales) qui représente plus de 400 millions d'euros pour l'Ile-de-France au 1^{er} trimestre n'est pas incluse dans la masse salariale. Sur un an, la croissance de la masse salariale découle, néanmoins, aussi bien d'un effet salaire que d'un effet emploi.

En conséquence, la croissance du SMPT (salaire moyen par tête) du trimestre s'avère peu dynamique (+ 0,8 % sur un an contre + 2,9 % à fin décembre 2018). Les sociétés ayant réalisé ce décalage de prime étant principalement franciliennes, le SMPT croît de façon plus soutenue au niveau national ce trimestre (+ 1,4 %). Le SMPT francilien s'établit à 3 360 €, soit un niveau supérieur de 27,6 % au salaire moyen national.

Les créations d'emplois dans le tertiaire accélèrent

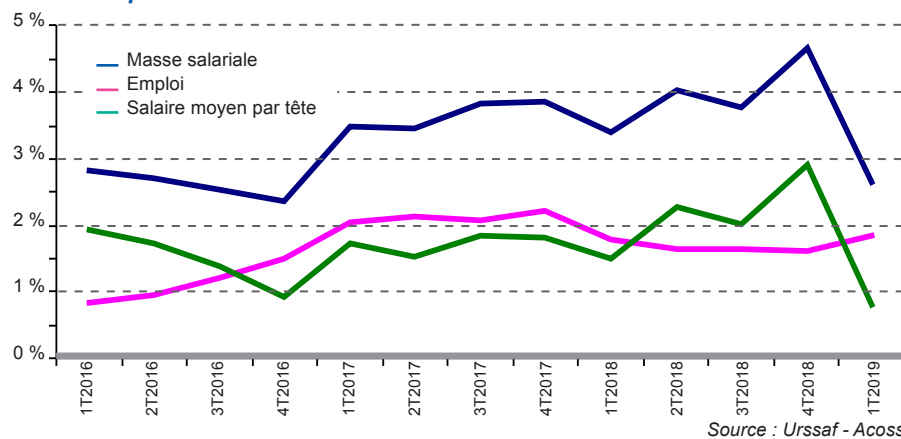
Le tertiaire hors intérim continue de gagner des emplois ce trimestre (+ 0,5 %). Sur un an, le gain demeure important avec une progression de 1,9 %, soit 72 100 emplois créés. Les activités informatiques et les activités juridiques, de conseil et d'ingénierie (tableau 2) demeurent les moteurs de l'emploi francilien. Ce trimestre, l'emploi dans le commerce est en hausse de 0,4 %. Cette croissance

Tableau 3 : évolution du salaire moyen par tête par secteur d'activité

	SMPT (en euros)	Glissement annuel			
	1 ^{er} T 2019	1 ^{er} T 2019	1 ^{er} T 2018	1 ^{er} T 2017	1 ^{er} T 2016
Industrie	4 227,1	+ 1,4 %	+ 1,9 %	+ 1,5 %	+ 2,5 %
Construction	2 619,2	+ 1,7 %	+ 0,4 %	+ 1,5 %	+ 0,9 %
Tertiaire	3 331,3	+ 0,9 %	+ 1,5 %	+ 1,8 %	+ 2,0 %
Dont tertiaire hors intérim	3 362,1	+ 0,8 %	+ 1,7 %	+ 2,0 %	+ 2,1 %
Total Ile-de-France	3 360,3	+ 0,8 %	+ 1,5 %	+ 1,7 %	+ 1,9 %

Source : Urssaf - Acoff

Graphique : masse salariale, emploi salarié et salaire moyen par tête du secteur privé



est la plus importante observée dans ce secteur depuis 4 ans. Le nombre d'emplois dans la restauration augmente fortement au premier trimestre (+ 1,1 %) alors que la hausse pour l'hébergement est plus modique (+ 0,2 %).

Parallèlement, l'intérim signe un second trimestre de repli (- 0,7 %) après dix trimestres de croissance. L'inversion de la dynamique de l'intérim semble réagir au tassement de la croissance économique européenne et aux perspectives peu encourageantes pour les années à venir. Le secteur repasse ainsi en dessous de la barre symbolique des 130 000 emplois franciliens.

Nouvelle hausse des postes dans la construction

Ce trimestre, l'emploi salarié croît de 1,9 % dans la construction, secteur qui a profité de la météo clémente du début d'année. Sur un an, la hausse du nombre de salariés demeure importante (+ 4,9 %) et traduit bien que l'emploi profite des investissements publics et privés réalisés notamment dans le cadre du Grand Paris Express. Le secteur signe ainsi un neuvième trimestre avec une hausse des effectifs supérieure à 0,7 %.

Répit pour l'emploi industriel

Alors que le secteur n'avait pas gagné d'effectifs depuis de nombreux trimestres, l'industrie voit pour le second semestre consécutif ses effectifs augmenter. En effet, les chiffres provisoires de l'emploi dans l'industrie ressortent en hausse

de 0,2 % au 1^{er} trimestre (après une augmentation de 0,3 % le trimestre précédent). Cela étant, le nombre de salariés stagne sur un an. Peu de secteurs affichent une augmentation significative du nombre de leurs salariés : les industries agro-alimentaires et la production et distribution d'eau, gestion des déchets (Tableau 2). À l'inverse, la branche bois et papier ainsi que les industries pharmaceutiques chutent nettement.

Tableau 4 : emploi salarié et salaire moyen par tête (SMPT) par département

	1 ^{er} T 2019	
	Emploi (en milliers)	SMPT (en euros)
75 - Paris	1 486	3 611
77 - Seine-et-Marne	374	2 529
78 - Yvelines	415	3 172
91 - Essonne	361	2 901
92 - Hauts-de-Seine	951	4 214
93 - Seine-St-Denis	507	2 954
94 - Val-de-Marne	403	2 884
95 - Val-d'Oise	297	2 582
National	18 619	2 633

Source : Urssaf - Acoff

Bonne dynamique de l'emploi à Paris et en Seine-Saint-Denis

L'emploi évolue de façon significative dans un département francilien sur deux par rapport au 4^e trimestre 2018. Paris et la Seine-Saint-Denis affichent une forte croissance trimestrielle (+ 0,7 %). Le Val-d'Oise est également en hausse (+ 0,6 %). À l'inverse, les Yvelines, l'Essonne et le Val-de-Marne affichent une croissance timide (+ 0,2 %).

Sur un an, les départements de Paris et de la Seine-Saint-Denis (+ 2,8 %) enregistrent les plus fortes progressions de l'emploi. La hausse est supérieure à 0,8 % pour tous les départements.

Dans les quatre départements centraux de la métropole du Grand Paris, l'emploi progresse ainsi de 2,2 % sur un an, soit un niveau supérieur à la moyenne régionale.

Tableau 5 : évolution de la masse salariale par secteur d'activité

Nace 38	Secteurs	Niveau trimestriel (en millions d'€)	Glissement annuel			
		1 ^{er} T 2019	1 ^{er} T 2019	1 ^{er} T 2018	1 ^{er} T 2017	1 ^{er} T 2016
BZ	Industries extractives	35,7	+ 1,1 %	+ 10,0 %	+ 4,1 %	- 7,7 %
CA	Industries agro-alimentaires	392,7	+ 2,4 %	+ 1,0 %	+ 2,1 %	+ 4,2 %
CB	Habillement, textile et cuir	183,0	+ 4,0 %	+ 2,7 %	+ 4,4 %	+ 2,8 %
CC	Bois et papier	143,3	- 2,3 %	- 4,5 %	- 5,9 %	- 2,3 %
CD	Cokéfaction et raffinage	24,8	- 4,8 %	- 1,5 %	- 11,1 %	+ 14,0 %
CE	Industrie chimique	388,3	+ 7,9 %	- 2,7 %	- 4,0 %	+ 3,9 %
CF	Industrie pharmaceutique	266,1	+ 2,8 %	- 3,4 %	- 3,2 %	+ 3,6 %
CG	Industrie des plastiques, produits non minéraux	207,3	+ 1,0 %	+ 1,4 %	+ 0,4 %	+ 0,3 %
CH	Métallurgie et fabrication de produits métalliques	258,1	- 1,6 %	+ 1,6 %	+ 1,9 %	- 2,5 %
CI	Fabrication de produits informatiques, électroniques, optiques	555,2	+ 1,1 %	+ 4,5 %	+ 1,7 %	+ 2,4 %
CJ	Fabrication d'équipements électriques	175,9	- 4,0 %	+ 1,7 %	+ 5,1 %	+ 0,9 %
CK	Fabrication de machines et d'équipements n.c.a.	189,8	- 3,0 %	+ 0,5 %	+ 2,0 %	- 1,4 %
CL	Fabrication de matériels de transport	1 051,9	+ 0,1 %	+ 3,4 %	- 1,6 %	+ 0,3 %
CM	Industrie du meuble ; réparation et installation de machines	460,5	+ 0,9 %	- 0,2 %	+ 0,7 %	+ 1,3 %
DZ	Production, distribution d'électricité, de gaz	663,9	+ 0,5 %	+ 0,8 %	+ 5,2 %	+ 1,2 %
EZ	Production et distribution d'eau, gestion des déchets	272,3	+ 6,8 %	+ 3,5 %	- 1,0 %	- 0,7 %
FZ	Construction	2 430,1	+ 6,1 %	+ 4,5 %	+ 2,8 %	+ 0,3 %
GZ	Commerce ; réparation d'automobiles et de motos	6 656,0	+ 1,4 %	+ 2,5 %	+ 3,0 %	+ 2,3 %
HZ	Transports et entreposage	3 529,3	+ 2,0 %	+ 2,9 %	+ 1,4 %	+ 2,0 %
IZ	Hébergement et restauration	1 910,9	+ 4,2 %	+ 5,2 %	+ 4,0 %	+ 1,6 %
JA	Édition et Audiovisuel	1 878,8	+ 0,2 %	+ 1,9 %	+ 4,6 %	+ 3,1 %
JB	Télécommunications	723,8	+ 0,0 %	+ 2,5 %	- 0,7 %	- 3,3 %
JC	Activités informatiques	3 175,5	+ 7,7 %	+ 8,7 %	+ 6,0 %	+ 5,6 %
KZ	Activités financières et d'assurance	5 258,3	+ 1,4 %	+ 2,6 %	+ 3,7 %	+ 4,1 %
LZ	Activités immobilières	802,8	+ 2,1 %	+ 2,4 %	+ 3,9 %	+ 5,0 %
MA	Activités juridiques, de conseil et d'ingénierie	6 216,1	+ 3,3 %	+ 3,5 %	+ 6,5 %	+ 4,2 %
MB	Recherche et développement	585,2	+ 4,3 %	+ 3,4 %	- 2,6 %	+ 5,6 %
MC	Autres activités scientifiques et techniques	1 090,5	+ 2,6 %	+ 4,1 %	+ 3,9 %	+ 4,6 %
NZ	Activités de services administratifs et de soutien	4 043,1	+ 3,2 %	+ 5,9 %	+ 6,2 %	+ 4,2 %
OZ	Administration publique	418,5	- 1,7 %	- 2,0 %	+ 0,4 %	- 3,4 %
PZ	Enseignement	624,7	+ 2,4 %	+ 2,9 %	+ 3,4 %	+ 0,9 %
QA	Activités pour la santé humaine	821,1	+ 2,6 %	+ 2,7 %	+ 3,3 %	+ 2,9 %
QB	Action sociale et hébergement médico-social	1 140,4	+ 3,3 %	+ 3,5 %	+ 3,9 %	+ 3,5 %
RZ	Arts, spectacles et activités récréatives	766,6	+ 4,6 %	+ 4,8 %	+ 3,1 %	+ 5,0 %
SZ	Autres activités de services	901,9	+ 1,3 %	+ 1,4 %	- 0,3 %	+ 0,2 %
	Industrie	5 268,8	+ 1,2 %	+ 1,3 %	+ 0,4 %	+ 1,2 %
	Construction	2 430,1	+ 6,1 %	+ 4,5 %	+ 2,8 %	+ 0,3 %
	Tertiaire	40 543,4	+ 2,6 %	+ 3,5 %	+ 3,7 %	+ 3,1 %
	dont Tertiaire hors intérim	39 604,8	+ 2,6 %	+ 3,6 %	+ 3,9 %	+ 3,2 %
	Intérim	938,6	+ 4,7 %	+ 9,1 %	+ 13,9 %	+ 8,2 %

Source : Urssaf - Acooss

Sources et méthodologie

Le champ de la publication couvre l'ensemble des cotisants du secteur concurrentiel qui comprend tous les secteurs d'activité économique sauf les administrations publiques, l'éducation et la santé non marchandes, l'emploi par les ménages de salariés à domicile et l'agriculture. Le champ Urssaf est très proche de celui de l'Insee, qui inclut l'emploi à domicile.

Les effectifs salariés et la masse salariale sont issus, depuis mars 2015, des déclarations sociales nominatives (DSN) qui se substituent progressivement aux bordereaux récapitulatifs de cotisations (BRC). Les effectifs y sont en principe déclarés pour chaque établissement suivant la même définition que dans les BRC. Les DSN sont mensuelles.

La masse salariale (assiette déplafonnée) désigne l'ensemble des rémunérations sur lesquelles repose le calcul des cotisations des assurances sociales, des accidents du travail et des allocations familiales, déclarés au titre de la période d'emploi étudiée.

L'effectif salarié est mesuré en fin de trimestre. Chaque salarié compte pour un, indépendamment de sa durée de travail. Cet effectif donne lieu à de nombreuses vérifications par les Urssaf et l'Agence centrale des organismes de Sécurité sociale (Acooss).

Les données sont provisoires pour le trimestre étudié et sont désaisonnalisées (CVS) pour corriger notamment l'impact des versements de primes et les fluctuations saisonnières de l'emploi. Pour ces raisons, les données peuvent être légèrement révisées sur les périodes antérieures, essentiellement sur le trimestre précédent.

Le salaire moyen par tête (SMPT) est calculé en rapportant la masse salariale du trimestre à l'effectif moyen observé sur le trimestre ; il est divisé par trois pour obtenir une grandeur mensuelle. Les évolutions trimestrielles (ou glissements trimestriels) comparent les données du trimestre avec celles du trimestre précédent. Les évolutions annuelles (ou

glissements annuels) comparent les données du trimestre avec celles du même trimestre de l'année précédente.

Les séries trimestrielles de l'emploi produites nationalement par l'Acooss sont labellisées par l'Autorité de la statistique publique.

L'ensemble des publications statistiques de l'Acooss, certaines des Urssaf, ainsi que diverses séries de données, sont mises à disposition sur www.acooss.fr.

Numéro ISSN : 2273-6689

Directeur de la publication :

Didier Malric

Rédacteurs :

Matthieu Goussot, Serge Mercier

Contact (département Statistiques) :

stats.idf@urssaf.fr

www.blog.paris.urssaf.fr